

# L'incompréhension et la colère des artisans du bâtiment



Ne pouvant assurer la sécurité de leurs salariés, les artisans sud-ardéchois du bâtiment refusent de retourner sur les chantiers. Photo Le DL/A.S.

Toute la population française est confinée pour lutter contre l'épidémie de coronavirus qui fait rage sur le territoire. Paradoxalement, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a appelé les travailleurs à reprendre leur activité. Hors de question pour ces entreprises sud-ardéchoises.

Le double discours du gouvernement français trouble tout le monde, notamment les travailleurs du BTP. Alors qu'il est demandé aux Français de rester confinés chez eux, l'État somme ceux dont les activités ne représentent « aucun danger » de retourner à la tâche. C'est du moins ce qu'à laisser entendre la ministre du Travail Muriel Pénicaud au micro de France Inter le 22 mars dernier, allant même jusqu'à accuser les professionnels du BTP de « défaitisme » et de « manque de civisme » quelques jours plus tôt sur LCI : « Il y a des situations de travail où il n'y a pas de danger du tout. Si on sait se protéger, on peut y aller. »

Des déclarations qui ont créé nombre de remous dans l'Hexagone. Dans le sud Ardèche, une dizaine de chefs d'entreprise du bâtiment se sont réunis mercredi 25 mars pour dénoncer la dangerosité d'une reprise d'activité. « Nous sommes tous à l'arrêt car nous ne pouvons garantir la sécurité de nos salariés, lance Yoan Vincent, patron d'une maçonnerie à Lachapelle-sous-Aubenas. Nous n'avons pas de masques de protection (déjà qu'il en

manque pour les hôpitaux) et il y a des travaux pour lesquels travailler à un mètre les uns des autres, et bien, c'est impossible. »

## « Nous ne sommes pas des fainéants »

Un gouvernement trop éloigné de la réalité ? En tout cas, il laisse planer le doute quant aux droits aux chômage partiels pour les salariés du BTP. « Samedi, j'ai reçu un mail de mon comptable qui me dit que pour justifier le chômage partiel, il faut prouver qu'on ne reçoit plus de matériels. Or, ils ont rouvert des fournisseurs comme la Samse, Gedimat ou encore Lafarge. On a l'impression que c'est fait exprès », soupçonne l'un d'entre eux.

La SAS Eric Durand, menuiserie à Lablachère, les entreprises Defreix et Boissin, maçonneries à Lablachère, la Sarl Lounha-Adao, Vincent fils, Xcentric, vente de matériel, Leboteff, menuiserie à Lachapelle-sous-Aubenas ou encore l'atelier Dubois, tous ne parlent que d'une seule voix. « Nous ne sommes pas des fainéants comme le dit si bien madame la ministre, lance Joël Dubois, on veut bien reprendre les activités si on nous garantit une sécurité pour nos employés. »

## « Si on est vraiment en temps de guerre alors c'est nous, la chair à canon »

Pour l'instant, ils sont tous à l'arrêt et n'envisagent certainement pas de reprendre le chemin des chantiers dans ces conditions. Joël Dubois, Christophe Defreix et Yoan

Vincent ont même tout droit envoyés une lettre soit aux représentants de l'État, soit directement au président de la République, Emmanuel Macron. « Les entreprises qui ont beaucoup investi ne s'en sortiront pas... Il y aura un avant et un après. Car si on bouffe la trésorerie pour redonner un coup de collier, je ne donne pas cher de notre peau. Si on est vraiment en temps de guerre alors c'est nous, la chair à canon. » Un visage en témoigne notamment, celui d'Eric Durand, marqué par l'inquiétude. « Chaque année, je me fais livrer à cette période pour des aménagements pour un camping. Là, rien. C'est une grosse part de mon chiffre d'affaires qui s'envole. »

Leurs propos sont crus, édifians et relatent une réalité issue du terrain. Hors de question pour eux de passer pour des assistés de la société. « Qui, ici, a déjà été au chômage ? », questionne Yoan Vincent. Silence. « Les fournisseurs sont certes ouverts, mais derrière les usines sont à l'arrêt. Il n'y a pas de tuiles pour les couvreurs, pas de poutres métalliques... » Dépités par la situation, ils s'en remettent aux élus et enfoncent le clou : « Nous voulons un discours et des réponses claires. Qu'ils nous expliquent concrètement comment nous pouvons renvoyer notre personnel sur les chantiers. » Un comportement responsable des artisans ardéchois, qui n'en attendent pas moins des responsables politiques.

Anthony SOUDANI

## QUESTIONS À

Fabrice Brun

député de la 3<sup>e</sup> circonscription de l'Ardèche

## « Garantir le chômage partiel au monde du BTP »

En tant que député, comprenez-vous la colère et l'incompréhension des professionnels du BTP que l'on pousse à retourner sur les chantiers ?

« Bien évidemment. Ils sont directement confrontés au flou du gouvernement. Le président de la République a d'abord demandé le confinement de toute la France, donc ceux qui ne pouvaient pas exercer le télétravail, comme les professionnels du BTP ont arrêté leur activité. Quelques jours plus tard, on les incite à retourner sur les chantiers... C'est un non-sens. Il faut laisser le libre choix aux entreprises et s'ils reprennent, il faut avant tout sécuriser les salariés et se consacrer à des dépannages urgents. »



Fabrice Brun, député de la 3<sup>e</sup> circonscription de l'Ardèche.

Photo archives Le DL/S.B.

Comment expliquez-vous ce discours contradictoire de la part de l'exécutif ?

« On va dire que je vois le mal partout mais ces injonctions contradictoires laissent soupçonner que le gouvernement souhaite faire des économies sur le coût du chômage partiel. Bien que le président de la République ait dit que nous lutterons contre la propagation du coronavirus « quoiqu'il en coûte... » Aujourd'hui, il faut garantir l'accès au chômage partiel aux professionnels et salariés du BTP. Il est là le loup. La priorité numéro 1 est la lutte contre le virus et il faut que la nation en assume les conséquences. Il ne faut pas mettre de verrou sur le chômage partiel. »

De votre côté, comment faites-vous entendre leur voix ?

« Vingt-cinq députés, dont moi-même, ont envoyé une lettre directement adressée à la ministre du travail, Muriel Pénicaud, jeudi 19 mars, dans laquelle il est demandé une pause officielle des chantiers afin d'assurer les conditions de sécurité optimales pour reprendre le travail. Ici, dans ma circonscription, le BTP représente un emploi sur dix. J'ai des remontées de salariés qui nous disent "protégez-nous". Ils veulent des garanties pour leur santé et c'est la priorité. »